



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES Externe

Section : Langues kanak : Drehu

Session 2020

Rapport de jury présenté par :

Véronique FILLLOL,

Présidente du jury

Remerciements	3
Informations générales sur le CAPES LK.....	3
Composition du jury	3
Rappel des modalités d'organisation des épreuves : LK et Valence	4
Épreuves écrites d'admissibilité	4
Composition et traduction.....	4
Épreuve de la bivalence.....	5
Composition.....	5
Épreuves d'admission.....	6
Épreuve de mise en situation professionnelle	6
Épreuve d'entretien à partir d'un dossier	6
Situation exceptionnelle des concours pour l'année 2020.....	8
Résultats et bilan de la session 2020	9
Chiffres	9
Épreuves écrites de bivalence	9
Compte-Rendu des épreuves d'admissibilité (d'admission pour la session 2020).....	10
Épreuve de drehu : composition et traduction.....	10
Driël L. Sam, Gilles Ukéweï, Louis Huna.....	10
Composition	10
Traduction	12
Épreuve de composition française.....	15
Épreuve de composition en anglais	17
Épreuve de composition Histoire-Géographie.....	20

Remerciements

En tant que présidente du concours du CAPES LK (drehu), je félicite les deux premiers certifiés de langue kanak (drehu).

Je remercie les membres du jury pour le travail qu'ils ont mené collectivement pour réaliser dans les meilleures conditions ces recrutements, ainsi que les personnes qui ont contribué à leur bon déroulement administratif au Ministère (en particulier Monsieur Dahman) et le personnel du Vice Rectorat de la Nouvelle-Calédonie.

Je souhaite remercier Monsieur Burck de la société Exatech pour la formation à distance et l'accompagnement.

Je remercie également les présidents des CAPES d'Anglais, d'Histoire-Géographie, de Lettres d'avoir accepté de partager leurs réflexions sur les barèmes et les critères de notation des épreuves correspondantes.

Le présent rapport du jury propose des éléments factuels sur le déroulement du CAPES LK 2020, des réflexions et conseils sur chaque partie du concours, et le sujet de l'épreuve écrite drehu en annexe. Nous conseillons aux candidats de compléter la lecture de ce rapport par celle des rapports des CAPES d'anglais, de Lettres, d'Histoire-Géographie, d'espagnol, de mathématiques selon le choix de la bivalence.

Je remercie vivement les membres du jury qui ont rédigé les différentes parties du rapport car ce document constituera sans aucun doute un document utile pour les candidats ayant passé cette première session historique et pour les futurs candidats à ce concours.

Informations générales sur le CAPES LK

Composition du jury

Note préalable :

Depuis plusieurs années maintenant, les copies sont corrigées de manière dématérialisée sur une plateforme sécurisée du Ministère, et font l'objet d'une double correction (correction par binômes).

Les barèmes des épreuves ont pu faire l'objet de discussions au sein du jury et chaque binôme a pu harmoniser ses notes avant la transmission définitive des résultats au directoire du jury.

« L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice. »

Rappel des modalités d'organisation des épreuves : LK et Valence

Le CAPES LK concerne les 4 langues suivantes :

- Ajië
- Drehu
- Nengone
- Paicî

qui sont des langues enseignées (reconnues par la loi Deixonne) dans le secondaire en Nouvelle-Calédonie. Pour la première édition du CAPES LK externe, c'est la langue drehu qui a été choisie.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités du candidat au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Arrêté du 17 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré

Organisation des épreuves

Épreuves écrites d'admissibilité

Composition et traduction

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve se compose de deux ensembles :

- une composition en langue kanak à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ ou de civilisation portant sur l'un des thèmes ou axes choisis dans l'ensemble des programmes de collège et de lycée. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.
Pour cette épreuve, un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.
- au choix du jury, une traduction en français d'un texte en langue kanak et / ou une traduction en langue kanak d'un texte en français, accompagnée (s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

Épreuve de la bivalence

- Durée : 5 heures (options histoire et géographie, anglais, espagnol, mathématiques) ou 6 heures (option français)
- Coefficient 2

Le candidat a le choix, lors de l'inscription au concours, entre les options suivantes : français, histoire et géographie, mathématiques, anglais, espagnol. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Bivalence français : L'épreuve de composition française du CAPES langues kanak est celle du Capes externe de Lettres.

Comme l'indique le JORF n°0107 du 10 mai 2018, fixant les modalités d'organisation du CAPES, cette épreuve est fondée « *sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistiques, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'études des programmes de lycée.* »

- Durée : 6 heures
- Coefficient : 1

Bivalence histoire et géographie : L'épreuve de composition du CAPES LK est celle du CAPES externe d'histoire-géographie.

Comme l'indique le JORF n°0107 du 10 mai 2018, fixant les modalités d'organisation du CAPES Histoire-Géographie, cette épreuve porte « *sur l'une des questions mises au programme. À la composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation de la thématique proposée dans le cadre des enseignements. Lorsque la composition porte sur la géographie, elle peut comporter un exercice cartographique.* »

- Durée : 5 heures
- Coefficient 1

Bivalence anglais et option espagnol : L'épreuve de composition en anglais ou en espagnol du CAPES LK est celle du Capes externe de langues vivantes étrangères : anglais ou espagnol.

Composition

« *L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ ou de civilisation portant sur l'un des thèmes ou axes choisis dans l'ensemble des programmes de collège et de lycée. A cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.*

Pour cette épreuve, un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

Option mathématiques : L'épreuve (bivalence) de mathématique du CAPES LK est celle de la première épreuve écrite d'admissibilité du Capes externe de mathématiques dans l'option mathématiques.

« *Le sujet est constitué d'un ou plusieurs problèmes. L'épreuve consiste en leur résolution.*

L'épreuve permet d'apprécier la connaissance de notions mathématiques au programme du concours. Elle sollicite également les capacités de raisonnement et d'argumentation du candidat ainsi que sa

maîtrise de la langue française. Le programme de cette épreuve est publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale ».

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)
- Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'un des thèmes ou axes de l'ensemble des programmes de collège et de lycée. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue kanak consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue kanak durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation.
- une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)
- Coefficient 4

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue kanak en lien avec l'un des thèmes ou axes de l'ensemble des programmes de collège et de lycée,
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur un thème ou axe de ces programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue kanak. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Situation exceptionnelle des concours pour l'année 2020

Pour la première session du CAPES LK : drehu, les épreuves ont été modifiées suite à l'arrêté du 27 mai 2020, en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19.

En conséquence, ce rapport ne présente pas de synthèse ou remarques des membres du jury sur les épreuves orales qui ont été annulées.

Arrêté du 27 mai 2020 portant dispositions complémentaires à l'arrêté du 15 mai 2020 portant adaptation des épreuves des sections des concours externes et des troisièmes concours ouverts au titre de l'année 2020 en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES) en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

Pour l'application des dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 19 avril 2013 susvisé telles qu'adaptées par l'article 3 de l'arrêté du 15 mai 2020 susvisé, les coefficients des épreuves écrites d'admission au concours externe dans la section langues régionales : basque, breton, catalan, créole, occitan-langue d'oc et dans la section langues kanak : ajië, drehu, nengone, paicî s'établissent comme suit :

- première épreuve d'admission (composition et traduction) : coefficient 2.
- deuxième épreuve d'admission (épreuve à option) : **coefficient 1.**

Résultats et bilan de la session 2020

Chiffres

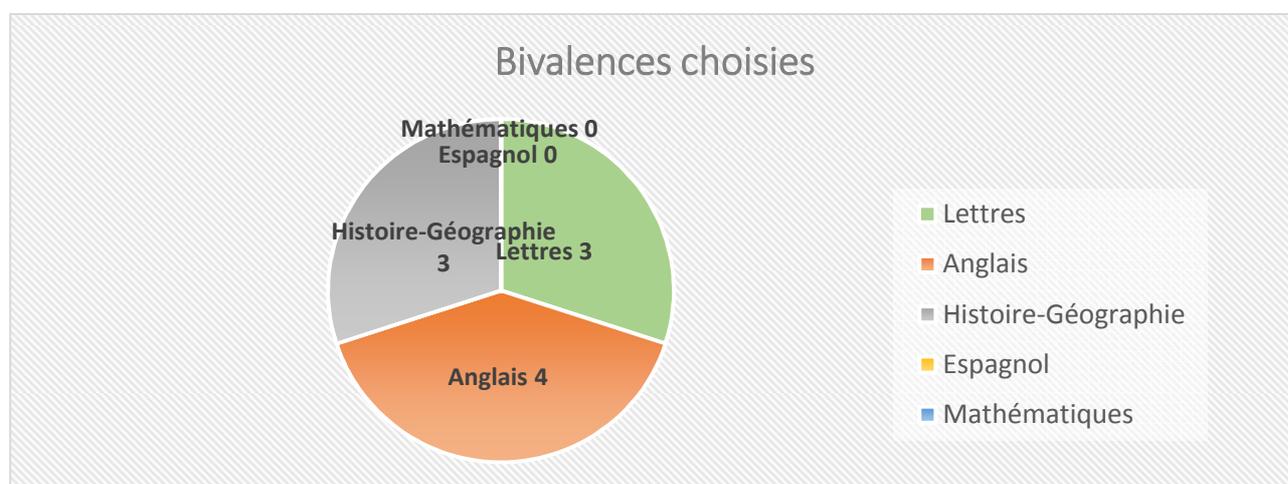
En 2020, la plateforme Viatique indiquait 26 inscrits au concours, mais seuls 10 candidats se sont présentés aux deux épreuves écrites d'admissibilité (d'admission) :

	CAPES 2020
Nombre de postes affectés	2
Nombre d'inscrits au concours	26
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite de drehu	10
Nombre de candidats présents à l'épreuve de bivalence	10
Nombre de copie blanche (épreuve de Lettres)	1
Nombre d'admis	2

Épreuves écrites de bivalence

Le CAPES LK est bivalent, autrement dit, il porte sur des épreuves en langue kanak drehu (langue, littérature, culture kanak, enseignement bilingue, interdisciplinarité) ET une épreuve de bivalence.

En 2020, la répartition s'est faite comme suit (nous comptabilisons les présents et non les choix au moment de l'inscription) : 4 en anglais, 3 en Lettres et 3 en histoire-Géographie, 0 en mathématiques et 0 en espagnol. (voir graphique ci-dessous).



Les notes s'échelonnent de :

- 1 à 7 pour la valence anglais
- 4 à 5 pour la composition en français,
- 1 à 4 pour l'épreuve d'histoire-géographie.

La moyenne des candidats admis est de 10, 75.

Compte-Rendu des épreuves d'admissibilité (d'admission pour la session 2020)

Épreuve de drehu : composition et traduction

Drilè L. Sam, Gilles Ukéweï, Louis Huna

Durée : 5 heures

Coefficient : 2

Vingt-six candidats étaient inscrits à l'épreuve de Composition et de Traduction. Seulement dix candidats ont effectivement composé et seize étaient absents.

Les notes s'échelonnent de 4,5 à 13,75 pour l'épreuve de drehu.

La moyenne générale obtenue pour cette première session historique, épreuve composée de deux parties – chacune étant notée sur 20 -, est de 9,15 sur 20. Quatre candidats ont obtenu une note égale et supérieure à la moyenne.

La moyenne de la partie Composition est de 8,45 sur 20.

La moyenne de la partie Traduction est de 9,95 sur 20.

Composition

Pour la partie Composition, la moyenne est donc de 8,45/20. L'échelle des notes se situe entre 4/20 et 12,5/20. L'éventail des notes de cette partie se présente de la manière suivante :

Nombre de candidat ayant obtenu :	Au commentaire
12,5	1
11	3
9	1
8	1
7,5	1
6	1
4,5	1
4	1

L'épreuve du concours comporte une partie Composition, notée sur 20, et une partie Traduction, notée sur 20, à rédiger sur la même copie pour une durée totale de 5 heures. Dans cette première partie, le sujet était composé de 3 textes en *drehu* et 4 documents d'accompagnement en langue française.

Les trois textes principaux étaient des *ifejicatre* « contes et mythes » issus de la tradition orale drehu et retranscrits dans des recueils publiés :

- « Canyon » (raconté par Wexö Qatr), dans Unë U. et Wahetra D., *Ifejicatre*, Recueil n°2 (Textes bilingues Drehu-Français), Nouméa, CDP Nouvelle-Calédonie, 2002 (Réédition).
- « Gôlepe Qatr » (raconté par Papie Hnapalu), dans SAM Léonard et LERCARI Claude, *Ifejicatre*, Recueil n°1 (Textes bilingues Drehu-Français), Nouméa, CDP Nouvelle-Calédonie, 1984
- « Lue jajiny », dans WELEPANE W., Tokanod, cette inconnue, Recueil de Textes en nengone et drehu, ALK, Collection Témoignages, 2013.

Les quatre documents d'accompagnement aidant les candidats à la réflexion étaient les suivants :

- Document 1 – Léonard SAM, « Ifejicatre », Legéard Luc (sous la direction de), *101 mots pour comprendre Lifou/Drehu, Îles Loyauté Nouvelle-Calédonie*, Editions Îles de Lumière, 2000.
- Document 2 – Paul FIZIN, « La jeunesse kanak face aux mythes fondateurs, réflexion en pays drehu », dans WADRAWANE E. et ANGLEVIEL F. (sous la dir. De) *La Nouvelle-Calédonie, Les Kanak et l'histoire*, Annales d'histoire calédonienne, vol. 2, les Indes savantes, 2008.
- Document 3 – François BOGLIOLO, « De la littérature orale kanak à la littérature calédonienne », dans Collectif, *Chroniques du pays kanak*, Tome 3, Arts & Lettres, Edition Planète Mémo, 2000.
- Document 4 – Béniéla HOMBOUY, « Un kanak qui écrit n'est plus un kanak ! », *Encre marine*, revue littéraire n°4, Association des écrivains de Nouvelle-Calédonie, Nouméa, 2001.

Le sujet indiquait ceci :

« Vous exposerez ce qui vous paraît être la signification et l'intérêt des documents de ce dossier. Vous évalueriez aussi les ressources didactiques des trois textes en *drehu* à la lumière des programmes officiels (2016) du collège et des documents d'accompagnement. »

Il s'agissait dans l'épreuve de composition, premièrement, d'exposer ce qui paraît être la signification et l'intérêt des documents du dossier et, deuxièmement, d'évaluer les pistes d'exploitation pédagogiques des trois textes à la lumière des programmes et de quatre documents d'accompagnement.

L'épreuve de Traduction comporte une partie Traduction proprement dite (traduction en langue kanak *drehu* d'un texte en français) et une partie Analyse, où il est demandé de faire, en français et dans une perspective d'enseignement, des remarques de nature linguistique et culturelle utiles sur les mots ou groupes de mots soulignés, au nombre de trois. Il est demandé aussi de veiller à expliciter dans les remarques le passage d'une langue à l'autre.

Il était attendu que l'épreuve de composition se fasse dans la langue kanak *drehu*. Or, plusieurs candidats ont composé en français. Il est apparu en effet que la consigne n'a pas été clairement explicite. Le jury a pris en compte cet élément dans les critères d'évaluation (les enjeux socioculturels et socioéducatifs par exemple ainsi que sur les pistes d'exploitation) et le barème final.

Pour ce qui concerne l'analyse des enjeux socioculturels et socioéducatifs, les candidats ont été évalués sur la compréhension des textes, leurs connaissances en outils critiques (typologie des textes, I fonctions des contes, notamment dans leur dimension de socialisation langagière).

Sur le plan méthodologique, le rappel des documents, la mise en liens, ainsi que la cohérence et la pertinence des idées ont constitué des points de valorisation.

Des pistes d'exploitation étaient attendues en matière de morphologie des contes, d'apprentissage de la langue, mais aussi en matière littéraire, esthétique, rhétorique. Des passerelles avec d'autres textes (littérature calédonienne, mythes) sont aussi attendues comme des ateliers d'écriture, des créations/productions de textes ou des projets interdisciplinaires mobilisant éventuellement les EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) et les EFCK (Éléments fondamentaux de la Culture Kanak). Si dans l'ensemble des copies, les enjeux socioculturels et socioéducatifs ont été assez bien dégagés, ce n'est pas le cas des pistes d'exploitation pédagogiques généralement tronquées ou pas du tout traitées dans certaines copies.

Un autre défaut méthodologique que nous avons observé concerne la perspective d'analyse : plusieurs copies proposent une explication de texte (on réexplique le contenu de chaque texte, avec les enseignements à retenir), ou proposent ou une interprétation de texte avec leur sens profond sans tenir compte de la consigne. Une copie propose une dissertation sur la littérature orale avec un délayage inévitable souvent peu pertinent au regard du sujet.

La dimension éducative est bien ressortie dans les copies, avec leur contribution à la formation de la personne dans deux espaces différents : dans l'espace-temps drehu (un mille-feuille avec des codes de compréhension) et dans l'enseignement fondamental de la langue et culture drehu.

Certains candidats ont souligné l'intérêt d'écrire les traditions : c'est le sens de l'histoire (oralité et écriture vont de pair).

Dans une copie il a été traité les avantages et les inconvénients de l'écriture (préservation des connaissances traditionnelles d'un côté et des secrets claniques dévoilés de l'autre). Alors, POUR ou CONTRE l'écriture ? Finalement le candidat pense qu'il faut mener les deux orientations de front. La Tradition et la Modernité sont deux aspects d'un même monde. Affirmant que cela transparait déjà dans le système éducatif actuel au vu des programmes du second degré notamment.

Autre problématique soulevée, mais non traitée : l'écriture ne risque-t-elle pas d'enfermer, de figer la culture kanak ?

En matière de typologie des récits si certains candidats ont bien noté la différence entre *ifejicatre* « contes et légendes » et *qaan* « mythes d'origine », avec leurs caractéristiques respectives et leur application dans le cadre scolaire, d'autres ont fait preuve d'une extrême confusion. Ce qui aura pour conséquence de fausser quelque peu l'analyse.

Autre point apparu dans une copie, la situation des contes hier et aujourd'hui : hier élément éducatif, aujourd'hui objets d'études scientifiques pour connaître la pensée kanak. Les récits n'ont pas changé mais plutôt la manière de les appréhender ou de les exploiter. C'est le cours de l'histoire (cf. Jean-Marie Tjibaou, 1985).

Dans la plupart des copies, peu de pistes d'exploitation sont posées ou exposées. Celles-ci transparaissent plus ou moins, en filigrane, dans les développements. Dans ce cas, elles ont pu être valorisées. Certains candidats ont démontré leur connaissance des programmes, autre élément valorisé, comme leur aptitude à exploiter les documents à leur disposition. L'un des candidats en a ainsi par exemple pu dégager 7 axes interdisciplinaires en rapport avec les programmes, la démonstration est cependant - comme dans la plupart des copies - pas suffisamment aboutie.

Certains ont proposé une séquence en plusieurs séances (fiches pédagogiques) pour les 3 textes (questionnaire pour chaque texte, devoir à rendre) ou des pistes d'exploitation pédagogique pour chacun des documents d'accompagnement, alliant compréhension de texte et traduction avec des objectifs spécifiques.

Un autre candidat a proposé une exploitation d'un extrait de contes et légendes dans une classe avec analyse : du passage de l'oralité à l'écriture, des protagonistes et des caractéristiques d'un *ifejicatre*. L'intention affichée n'a cependant pas été traitée en profondeur. Il s'est contenté d'identifier du vocabulaire, des connaissances linguistiques et culturelles.

En dehors des ouvertures pour appréhender la langue, d'autres fondamentaux ont aussi leur place tant au premier qu'au second degré (case, igname, personne ...) pour un candidat.

Un autre a trouvé l'exploitation de la littérature orale incompatible avec le système scolaire (pas de méthodologie de l'oralité ou en cours de réflexion).

Traduction

Cette deuxième partie intitulée « Traduction et Analyse » porte sur une traduction en drehu d'un texte en français, accompagnée d'une analyse en français de la traduction de trois mots soulignés dans le texte.

Pour la partie Traduction, la moyenne est donc de 9,95/20. L'échelle des notes se situe entre 4,5/20 et 15/20. L'éventail des notes de cette partie se présente de la manière suivante :

Nombre de candidat ayant obtenu :	Au commentaire
15	1
14	1
12,5	1
11,5	2
9,75	1

8	1
7,5	1
5,25	1
4,5	1

La consigne était donnée comme suit :

« Après :

1/ avoir traduit en drehu le texte suivant,

2/ vous ferez en langue française et dans une perspective d'enseignement les remarques de nature linguistique et culturelle utiles sur les mots ou groupes de mots soulignés. Vous veillerez à expliciter dans vos remarques le passage d'une langue à l'autre. »

Le texte proposé à la traduction était le texte littéraire extrait de :

J.M.G. Le Clézio, *Raga. Approche du continent invisible*, Seuil, Collection « Peuples de l'eau, 2006.

Il était attendu dans cette épreuve que les candidats fassent la preuve de leur compréhension du texte, de leur connaissance des procédés de traduction, de leur maîtrise de l'écriture, de l'orthographe et du vocabulaire du *drehu* en rapport avec le registre du texte.

En matière d'analyse de la traduction des mots soulignés seront pris en compte la pertinence de la traduction et l'explication et la pertinence du procédé utilisé. Cette partie a souvent été survolée, voir pas traitée du tout, soit par manque d'arguments, soit peut-être aussi par manque de temps. Ce qui pose le problème de la durée totale de l'épreuve qui est une remarque récurrente des rapports de jury des CAPES de langues régionales, comme par exemple le rapport de jury du CAPES de tahitien :

« *Le constat récurrent, chaque année, du caractère inachevé de certaines copies des candidats, s'agissant de la deuxième partie de l'épreuve 1 (partie Traduction) pose la question de la durée de cette première épreuve qui est de l'ordre de cinq heures pour deux parties distinctes (la composition, et la traduction), en comparaison de l'épreuve 2 qui est d'une durée de six heures pour une composition française. Il serait souhaitable d'aligner, dans un avenir proche, une épreuve 1 de spécialité d'une durée de six heures au même titre que l'épreuve 2 de français de six heures, les deux épreuves d'admissibilité étant déjà par ailleurs affectées d'un même coefficient* ».

Proposition de traduction en drehu du texte

Hna pune qaja hnyimane la itre ifejicatre ka hape qene nekönatr. Ngo hape ue fe la pengöne qane i Eva, memine la Aka i Noa maine pena la Sinöe ka mele palulu ?

E easë a tro e kuhu gojony, e Raga, drengé hi la ngönetrei së ka hape hetre ewekë. Ngöne itre hnathup, itre menyì, ngöne öline wetr, itre dröne sinöe, picine sinöe, itre otretre ka thinge itre hmene gojony. Hnine la itre hnitre ka xötrexötre e kuhu ezine gejë, itre hnitre ka lailai ngöne me itre picine itre eje ka cia hmaca.

Kösë kola xouene itre u i itre xötrapane ka mama e cailo ngöne itre ifejicatre. Ame la xou cili, tre, celë hi trepene ini me metrötre i itre qatr.

Jëne la ecatrehninene la itre trenyiwa qa « Europe », me Amerika maine « Australie » pena, hna lö hnene la itre atre celë, ka pë mej, hnine la ea mani jëne la itre « mines » maine kepe turis.

Enehila pala hi tru la itretre ea nöje ka pi ihamë e Tas - Papua, Borneo maine Amazonie - kola mekune ka hape itre ka tro xöe pala hi maine itre ka lapa petre kö ngöne la waele hao.

Kola mekune ka hape ame la itre nöje cili, tune la aqane qaja i Malinowki maine Jean Guiart, itre nöje troa uane nge loi e troa hetre butre bot me trapetr, me kuqa nge ume thue ehnefe kö a weje mekene la tro.

Itre ithuamacany göi itre qaan, itre aqane mekune ka hnyipixe, kola icilekeu me ilöthikeu, matre xupe la pengöne mele ka hnyipixe ne la kawetrewetr, la u ne lai itre nöje cili ka sihgödr.

Hna hëne lai e cili lo hnei itre ka inamacane ka hape itronyi lue pengöne qene nöj - kola atrehmekune hape tha ka loi kö. Enehila kola hëne ka hape « métissage » maine « créolisation » - kola amamane palahi la esisitriane la musi itre kamadra ngöne la nöjei götrane la mele me qene hlapa.

Analyse des copies :

Pour un premier tiers des copies, les traductions témoignent d'une très bonne compréhension du texte de départ, d'une bonne traduction (de sens), d'une bonne maîtrise de la langue *drehu*, qui n'a pas exclu cependant quelques erreurs de traduction, voir des contresens, et des mots mal orthographiés.

Pour ce premier ensemble de copies, les procédés de traduction ont été bien utilisés allant de l'adaptation à l'emprunt, en passant par la modulation, avec recherche stylistique.

Un deuxième ensemble de copies concerne des candidats qui ont produit une lecture incompréhensible par une traduction plus souvent littérale. Pour ces copies, le vocabulaire et l'écriture sont par ailleurs souvent moyennement maîtrisés.

Pour un troisième ensemble, la traduction est soit inachevée soit bâclée avec des passages entiers non traduits. Une mauvaise compréhension de certains passages ou mots, a conduit à des traductions littérales (ce qui donne des phrases peu sensées), voir des contresens. Certains candidats témoignent de compétences insuffisantes tant au plan l'expression que celui de la norme orthographique. Ce qui n'exclut pas, cependant des passages bien compris et des traductions de sens.

Analyse des mots soulignés :

Traductions et explications pertinentes dans certaines copies où on a pu justifier les procédés utilisés, démontrant une connaissance en matière de traductologie.

Si certains ont parlé des procédés utilisés, il a souvent manqué une justification et un plus ample développement. Se contentant d'une re-traduction en français des traductions données.

D'autres se sont contentés d'une justification globale (et non pour chaque mot).

Certains ont jugé que les mots soulignés ne peuvent être traduits car d'apparition récente, ou issus d'une culture étrangère. Alors qu'on peut toujours traduire (cf. procédés de traduction).

Un candidat n'a manifestement pas compris ce qui est demandé dans le sujet puisque donnant des traductions autres dans l'analyse, avec une explication des mots utilisés.

Épreuve de composition française

Marion Dubreuil et Stéphanie Vigier

Pour cette première session 2020 CAPES externe langue kanak, sur 26 candidats inscrits au concours, 3 ont choisi la composition française et 2 ont rendu une copie. La moyenne des notes attribuées est de 4,5 sur 20.

L'épreuve de composition française a confronté les candidats à une discipline nouvelle par rapport à leur formation initiale et les a visiblement décontenancés. Le CAPES bivalent langue kanak est un concours particulièrement exigeant, qui demande aux candidats d'avoir un excellent niveau dans leur discipline de spécialité mais aussi dans l'épreuve de bivalence qu'ils ont choisie. Cette épreuve doit donc faire l'objet d'une préparation dédiée et nous invitons les futurs candidats à lire les différents rapports de jury du CAPES de Lettres qui leur apporteront des indications précieuses sur les attendus de l'épreuve de composition française ainsi que des éléments de correction.

Comme il s'agit de la première session du CAPES bivalent langue kanak, le jury, en prenant appui sur les difficultés constatées dans les copies, souhaite donner quelques conseils afin de préparer au mieux l'épreuve de composition française.

- **L'analyse du sujet** : les candidats ont pu être déstabilisés par la longueur et la complexité du sujet. Cela est normal : tout candidat doit passer par un moment de perplexité face à l'énoncé. Il doit prendre le temps de l'analyser pour en repérer les éléments essentiels, puis identifier les problèmes et les tensions qu'il soulève. Le sujet doit être traité dans sa globalité et non pas morcelé. Ce travail de problématisation détermine la qualité de la réflexion qui s'exprimera dans la composition. Au cours de sa préparation, le candidat doit s'entraîner régulièrement à l'analyse de sujets et à la problématisation en consultant les annales du CAPES de Lettres ainsi que les rapports de jury proposant des corrigés.
- **La forme de la composition** : les copies n'ont pas suffisamment respecté le cadre formel attendu dans la composition. Le rapport de jury du CAPES de Lettres 2017 indique à ce sujet : « L'épreuve de dissertation impose un cadre formel de communication qu'il convient de respecter parce qu'il garantit la qualité de l'échange entre le candidat et son lecteur. Les copies doivent donc respecter une certaine forme et éviter de faire du devoir une série de remarques aléatoires et parfois contradictoires qui donnent la désagréable impression d'une écriture « au fil de l'eau », voire d'une dérive sans retour vers les termes exacts du sujet, souvent préjudiciable à la lisibilité des propos des candidats eux-mêmes. Le correcteur attend donc une introduction du sein de laquelle émerge une problématique, qui sera explicitée et discutée en trois parties, elles-mêmes subdivisées en paragraphes argumentatifs accompagnés d'exemples. »
- **Le fond** : dans la composition, l'argumentation doit s'appuyer sur des exemples littéraires précis. Dans le cadre du CAPES Langue kanak, il est légitime et même encouragé de s'appuyer sur des exemples issus des littératures océaniques qu'elles soient écrites ou orales. Comme l'indique le rapport de jury du CAPES externe de Tahitien en 2017, l'approche de ces œuvres « se doit de n'être pas exclusivement sociologique, mais elle est l'occasion pour le candidat de mettre en lumière leur valeur et leur portée littéraire ». Étant donné la bivalence du concours, la réflexion devra aussi s'appuyer sur des exemples issus de la littérature française et des littératures francophones. Les exemples ne doivent pas seulement être cités, mais analysés de façon à soutenir la réflexion. Cela suppose une maîtrise des outils de l'analyse littéraire.

- **Langue et expression** : le CAPES est un concours de recrutement d'enseignants, il va donc de soi que les candidats doivent s'exprimer de façon correcte à l'écrit. C'est d'autant plus vrai dans le cas de la bivalence lettres puisque ces futurs enseignants auront à transmettre les règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe aux élèves.
- **Conseils de préparation** : Il est essentiel de s'entraîner à analyser et problématiser les sujets, mais aussi à rédiger en temps limité. Il est aussi nécessaire de lire des œuvres aussi variées que possible, en accordant une place particulière aux textes fondamentaux figurant dans les programmes de français du second degré. À cette fin, il peut être opportun de consulter les manuels de lycée qui peuvent servir de repères dans l'élaboration d'un programme de travail et de lecture : Genres et textes fondamentaux - Grandes Œuvres fondamentales préconisées en s'appuyant sur les programmes du lycée (Cf. théâtre ; textes et représentations ; Poésie ; Autobiographie et réécriture).

Rapport du CAPES de Lettres :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

Épreuve de composition en anglais

Julie Calizzano et Carole Cathala

4 candidats ont choisi la bivalence anglais. Les notes s'échelonnent de 1 à 7.

L'épreuve d'anglais a consisté en une composition en langue anglaise, qui portait sur l'étude d'un dossier composé de trois documents extraits d'œuvres de la littérature anglo-saxonne, en lien avec l'une des notions ou thématiques figurant au programme de lycée ou de collège.

Le corpus de documents de la session 2020 comprenait les extraits suivants :

Document A : Mary Shelley, *Frankenstein, or, the New Prometheus*. 1818.

Document B : Robert Louis Stevenson, *Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde*. 1886.

Document C : Margaret Atwood, *Oryx and Crake*. 2003.

De manière générale, le jury déplore une méconnaissance de l'exercice de composition en anglais et de ses finalités, ainsi que la qualité de la langue qui est trop souvent défailante. La lecture du dossier et la langue utilisée n'ont pas été suffisamment pertinentes et la compréhension des documents est restée le plus souvent superficielle. Les connaissances culturelles et historiques liées à la littérature gothique ou la fiction d'anticipation étaient absentes et n'ont donc pu fournir aucun éclairage particulier sur le dossier à l'étude.

Nous rappelons aux candidats que la composition en anglais doit permettre de croiser et comparer les 3 documents afin de faire émerger une tension, un fil de lecture directeur qui permet l'analyse des documents et illustre un point de vue sensible et argumenté du candidat sur le dossier proposé. Nous insistons également sur la qualité de la langue qui ne saurait être négligée car celle-ci est indissociable de l'intention de communication du candidat. Comment communiquer une lecture fine, pertinente et personnelle dès lors que la maîtrise élémentaire de l'expression écrite en anglais est défailante ? Enfin, les candidats ne pouvaient pour ce dossier faire l'économie de connaissances solides en littérature, que ce soit sur les œuvres proposées ou sur la manière de traiter un objet d'étude littéraire.

Nous encourageons donc les futurs candidats à acquérir un niveau de maîtrise irréprochable des éléments fondamentaux et élémentaires de la langue. Il en est de même pour un professeur de langue, même expérimenté, qui continue d'avoir à cœur d'enrichir, développer et mettre à jour sa pratique de la langue, à l'écrit comme à l'oral, afin de constituer un modèle exemplaire pour ses élèves.

Maîtriser l'étude littéraire de documents

a. Repérages et analyse

L'étude du dossier nécessite des observations précises et des repérages techniques afin de dégager une lecture pertinente qui puisse croiser, comparer et contraster les 3 documents du corpus.

Cette phase d'observation constitue une étape préliminaire qui va nourrir une lecture sensible et personnelle du dossier et débouche sur des analyses qui serviront à rapprocher et opposer les documents. L'observation seule de phénomènes littéraires ne suffit pas à démontrer un raisonnement littéraire. Ainsi les copies qui se contentent de relever une figure de style ou de constater que l'extrait de Frankenstein est un récit à la première personne ne relèvent d'aucune analyse littéraire. Les candidats ont pu, par exemple, remarquer que la transformation du Docteur Jekyll se déroule dans la nuit pour s'achever le jour. Cette simple observation aurait dû s'accompagner d'une réflexion plus approfondie et être rattachée au thème de la dualité qui sous-tendait l'ensemble du dossier : créature et créateur, ténèbres et lumière, bien et mal, beauté et laid, idéal et réalité, pureté et corruption, moralité et amoralité, et dont des occurrences pouvaient se retrouver dans chacun des textes.

b. Axe et problématique

Les observations des candidats et leur lecture sensible du corpus doivent ainsi s'orienter vers une réflexion analytique ; la finalité étant de relier le corpus à un axe et à problématiser la réflexion. La problématique, qui s'exprime sous forme de question dans l'introduction, s'inscrit dans une notion du programme et s'ancre dans un contexte littéraire spécifique, ne peut pas être réduite à un questionnement plaqué artificiellement ou réducteur. La problématique doit réellement mettre en tension les documents du dossier et être intégrée à un axe du programme pour déboucher sur une véritable démonstration.

c. Le plan

Le plan choisi pour la composition est donc la résultante des réflexions précédentes et interroge de manière spécifique le corpus. Les candidats qui ont pu classer leur réflexion selon la dichotomie "the creator" et "the creature" auraient pu passer d'une catégorisation schématique et statique à un plan véritablement progressif et dynamique.

Outre que l'étape de la construction du plan permet de mettre en perspective les axes de raisonnement qui apportent in fine une réponse logique et probante à la problématique soulevée, il convient de rappeler également que des règles typographiques élémentaires sont indispensables afin d'identifier la progression de la démonstration.

Forme de la composition et règles de présentation

Le corps du commentaire doit impérativement respecter le plan initialement annoncé. Or, les copies des candidats ont systématiquement présenté une défaillance sur ce point, rendant le raisonnement difficile voire impossible à suivre. La rupture entre la problématique et le plan formulé trahissait en outre des lacunes méthodologiques des candidats. L'absence de balisage (ou un balisage inepte lié à un usage fantaisiste des connecteurs), ajoutée à un repérage qui n'est pas mis au service de l'argumentation, ont concouru à produire des copies qui relevaient plus de l'accumulation et de la juxtaposition de citations et de remarques (représentant parfois la moitié de la composition) que de véritables réflexions sur les différents degrés de lecture et d'interprétation des documents.

Il est donc attendu des candidats qu'une structure formelle soit adoptée, au sein de laquelle les différents axes du plan apparaissent de façon évidente, avec un fléchage typographique et lexical adapté. Les citations doivent également respecter une norme académique, en étant systématiquement placées entre guillemets, et en étant accompagnées de la source correspondante, en prenant soin de souligner les titres des œuvres, et en veillant à ne pas confondre date d'édition et date de première publication.

On ne saurait trop insister sur le fait que la citation est au service du raisonnement et de l'analyse, et qu'à ce titre, il convient de l'annoncer et de la commenter afin de proposer une lecture interprétative (qui n'est pas une lecture psychologisante) du dossier, en évitant l'écueil de la simple paraphrase. On respectera une progression logique de raisonnement, qui part de l'explicite pour aller vers l'implicite.

La conclusion doit quant à elle, refléter le fruit du raisonnement, en reformulant le propos afin d'éviter les répétitions. Des citations générales d'auteurs non anglophones et traduites de manière erronée sont à proscrire pour préférer une conclusion personnelle et spécifique au dossier.

Remarques sur la qualité de la langue

Le niveau minimum attendu chez des candidats à un concours de recrutement destiné à l'enseignement des langues vivantes est un niveau de langue soignée, qui sous-entend une maîtrise des structures syntaxiques, ainsi qu'une connaissance du lexique suffisamment étendue pour permettre une intelligibilité satisfaisante des analyses proposées.

Le niveau des copies présentées n'était clairement pas à la hauteur de ces exigences, et relevait systématiquement du modèle défaillant, à savoir une expression nuisant au sens du message,

jonchée d'erreurs de syntaxe graves, et comportant de nombreux barbarismes amenant à des confusions grossières.

Le jury ne peut que sanctionner des erreurs aussi élémentaires que l'oubli du -s à la troisième personne du singulier ou une utilisation systématique de l'article défini 'the'. Il en va de même pour les confusions lexicales élémentaires entre « world » et « word » ou « experiment » et « experience ». Les tournures passives doivent être également maîtrisées afin de bannir les formules du type « we can see », « we can read » ou « we can say » et préférer « as mentioned in.. » ou « as said line... ». De même les "we can see in a first part" erronés peuvent aisément être remplacés par un simple "first". Le lexique se cantonnant à "good" et "bad" ou "positive" et "negative" ne saurait rendre compte d'une analyse nuancée et riche.

Nous encourageons donc les candidats à apporter un soin particulier à la réflexion et à concentrer leurs efforts à la mise en œuvre de la composition, ce qui sous-entend un travail de fond à la fois sur la maîtrise méthodologique de l'épreuve ainsi que sur la maîtrise de la langue.

Rapport du CAPES d'Anglais :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>

Épreuve de composition Histoire-Géographie Paméla Peyrolle-Drayton et Jean-Claude Yagues

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Trois candidats ont choisi la valence en géographie.

L'épreuve de CAPES externe de langues kanak (Drehu) est celle du Capes externe de Géographie.

L'épreuve est organisée autour de deux exercices, celui d'une composition intitulée « les relations villes-campagnes, un facteur de recomposition des espaces ruraux en France » et une production graphique sur le même sujet avec un fond de carte fourni sur la France métropolitaine et les cinq Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM).

La composition a été traitée par l'ensemble des candidats de manière complète ou partielle.

Dans le premier cas, les aspects méthodologiques sont respectés avec la présence d'une introduction, d'un développement organisé en trois parties et d'une conclusion.

Dans le cas contraire, le candidat n'a pas rédigé l'une des trois parties attendues (soit l'introduction, soit une ou deux parties du développement, soit la conclusion).

Lorsque l'introduction est rédigée, certains éléments méthodologiques attendus sont absents comme l'accroche, la définition des termes clés du sujet (commun à l'ensemble des copies). Au contraire, la délimitation du cadre spatial est conforme au sujet proposé et l'annonce du plan est rédigée même si celui-ci ne répond pas au sujet. Enfin, quand la problématique est énoncée (une copie ne s'inscrit pas dans ce cadre), elle est soit hors sujet, ne répondant pas à un questionnement géographique et une analyse spatiale, soit elle se contente de reformuler le sujet.

La composition en géographie est un exercice d'argumentation où l'on attend une démonstration à l'aide d'une idée générale, d'arguments illustrés par des exemples précis. Ces règles sont souvent défailtantes. Toutefois, deux copies ont développé des exemples nationaux et/ou locaux spatialisés à travers au moins un schéma intermédiaire.

Dans la conclusion, lorsqu'elle est rédigée, les attendus méthodologiques de la réponse à la problématique et d'une ouverture sont perceptibles mais maladroitement exprimés.

De plus, les copies reflètent souvent des difficultés de maîtrise de la langue française avec des règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe non respectées. La graphie est en outre convenable.

D'un point de vue du contenu, les connaissances sont, souvent pour ne pas dire toujours, lacunaires, superficielles sans réelle analyse géographique et sans vocabulaire spécifique.

Les éléments d'analyse géographique attendus, tels que la démarche multiscalaire, la démonstration des diverses dynamiques, des moteurs des relations villes/campagnes, la diversité des recompositions, la typologie des espaces ruraux, les limites et les conflits, la nuance des propos, ne sont pas mis en lumière.

Aucune référence d'auteurs n'est évoquée.

En revanche, un candidat a assez bien traité les politiques publiques comme acteur de ces nouvelles relations villes/campagnes à travers des exemples variés pris dans l'Outre-Mer notamment.

Concernant la production graphique, seuls deux candidats sur trois l'ont réalisée.

Lorsque celle-ci est menée, elle ne traite pas du sujet proposé. Néanmoins, la méthodologie est assez bien respectée avec un titre, une échelle et une légende organisée en parties où les idées sont hiérarchisées et les règles sémiologiques assez bien maîtrisées. Seule l'orientation manque.

Les connaissances restent, quant à elles, incomplètes, imprécises et l'utilisation d'un vocabulaire adapté est lacunaire. Sur le fond de carte, les localisations sont dans l'ensemble maîtrisées même si des erreurs apparaissent au niveau de certaines métropoles, des axes de communications, et de certains flux ;

Les DROM n'ont pas été cartographiés.

Enfin, la réalisation du croquis est dans l'ensemble peu soignée et parfois illisible.

Attendus et compétences :

- Problématiser le sujet à travers une approche spatiale ;
- Structurer la rédaction à travers une introduction, un développement organisé en deux ou trois parties et une conclusion répondant au sujet ;
- Construire une démonstration autour d'arguments solides, d'exemples localisés et précis reliés à la problématique générale ; il est souhaitable entre autre de réaliser des schémas et croquis intermédiaires se rapportant au sujet ;
- Utiliser nécessairement des notions et des éléments de vocabulaire géographiques ;
- Être capable de réaliser un croquis d'analyse en respectant les règles de la sémiologie graphique : titre, échelle, orientation, légende organisée en parties avec des figurés lisibles et adaptés ;
- Faire preuve d'une compétence linguistique minimale (syntaxique et orthographique).

Rapport du CAPES d'Histoire-Géographie :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>